



# LE BEAU LIEU

## Bulletin d'informations municipales

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

SEPTEMBRE 1986

### ELECTIONS MUNICIPALES

Comme à chaque année au mois de novembre, la moitié du conseil municipal vient en élection. Cette année, les conseillers sortant sont les suivants:

Siège # 1	Pierre Proulx
# 2	Côme Drolet
# 3	Pauline Jobidon

La mise en nomination des candidats aura lieu Dimanche, le 19 octobre de 12h00 à 14h00 à la Mairie. Si nécessaire, des élections auront lieu Dimanche, le 2 novembre prochain. Vous avez jusqu'au 8 octobre pour demander une correction à la liste électorale. S'il y a des élections et si vous prévoyez vous absenter le jour du vote, vous pouvez vous prévaloir du vote par anticipation le 26 octobre 1986.

### TENNIS

Etant donné la baisse de fréquentation du tennis, nous ne prenons plus de réservation par téléphone, il faut se rendre inscrire son nom sur place.

Tournoi: Le tournoi de fin de saison aura lieu les 26, 27 et 28 septembre prochain. Tous les joueurs sont invités et seront regroupés en différentes catégories. Vous êtes tous assurés de jouer au moins deux matches.

Vous pouvez vous inscrire, sans frais, en téléphonant à:

Guy Royer 828-9675  
Peter Dunn 828-9568

BIENVENUE A TOUS

## RENTABILITE DANS LA RECUPERATION ET LE RECYCLAGE

Mercredi le 3 septembre 1986 à la réunion des maires à Ste-Pétronille, les responsables de la récupération de l'Ile d'Orléans (Mme Germaine Dumas et M. Michel Martel) ont fait le compte rendu de leurs activités depuis le début.

Dans un premier temps, un rapport statistique leur a été remis. Ce rapport indique le nombre de tonnes de papier et de verre récupérés sur le territoire. Le rapport indique aussi ce que nous avons eu en compensation.

Dans un second temps, un chèque de 100\$ a été remis à chacun des représentants des six municipalités de l'Ile. Cette remise de chèque est la première et n'est pas la dernière. Les responsables de la récupération et du recyclage ont demandé aux maires de remettre cette somme d'argent aux responsables de bibliothèque où il y en a ou aux cercles de fermières.

Nous avons à nouveau fait ressortir le but premier de la récupération et du recyclage, c'est-à-dire la protection de l'environnement et si possible la diminution du compte de taxe vidange sur l'Ile.

Voici quelques statistiques:

		<u>Papier</u>	<u>Verre</u>
Pour 1984	livres métriques	30,860	8,295
Pour 1985	" "	42,330	10,010
Pour 1986 (à date)	tonnes "	22,49	5,94

Nous avons quatre containers situés aux endroits suivants:

- garage Ferland en haut de la côte du pont
- caserne des pompiers à St-Laurent
- garage municipal à St-Jean
- caserne de pompiers à Ste-Famille

La somme amassée depuis le début est de 1,813.17\$. Nous avons aussi une somme de 2,000\$ qui sera placée dans un compte d'épargne à terme. Cette somme de 2,000\$ provient d'une subvention que nous avons reçue du gouvernement du Québec pour faire l'achat de quatre containers. L'achat s'étant avéré moins dispendieux, il nous est resté un solde de 2,000\$.

La récupération et le recyclage à l'Ile n'est qu'à son début. Il n'en tient qu'à tous pour que ce mouvement s'empêche. Pensez-y et venez déposer vos papiers, cartons, revues dans nos containers. Nous, on se charge de les acheminer à qui de droit.

La récupération et le recyclage sont une police d'assurance sur l'avenir qui permettra à la génération future de profiter d'un environnement agréable.

P.S. On a besoin de bénévoles, appelez-nous !

Germaine Dumas 828-9442  
Michel Martel 828-9693



PROVINCE de QUEBEC

Municipalité de

Village de Sainte Pétronille

Aux Contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné,  
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉ:-**

Le rôle d'évaluation pour l'année 1987 est déposé au bureau de la municipalité où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Toute personne ayant un intérêt à le faire peut porter plainte à l'égard d'une inscription ou d'une omission au rôle.

Toute personne désirant porter plainte, devra sous peine de rejet:

- 1) remplir, en lettres moulées ou à la machine à écrire, la formule de plainte à l'égard du rôle d'évaluation foncière qui est disponible au bureau de votre corporation municipale et à chaque bureau de la "Cour des petites créances";
- 2) déposer cette formule à un bureau de la "Cour des petites créances";
- 3) joindre à la formule, en monnaie légale ou par chèque visé ou mandat-poste tiré à l'ordre du ministre des Finances, une somme de:
  - a) 100 \$, si la plainte porte sur une "unité d'évaluation" dont la valeur inscrite au rôle est de 1 000 000 \$ ou plus;
  - b) 50 \$, si la plainte porte sur une unité d'évaluation dont la valeur inscrite au rôle est de 250 000 \$ ou plus mais de moins de 1 000 000 \$;
  - c) 20 \$, dans les autres cas;
- 4) déposer la formule et la somme avant le 1<sup>er</sup> mai 1987

**DONNE à**  
**jour de** septembre

Ste Pétronille

**mil neuf cent**

**ce** 24<sup>ième</sup>  
quatre vingt six

  
.....  
Secrétaire-Trésorier

## COURS D'INITIATION A LA PEINTURE

Mme Nicole Pouliot de l'Atelier CRI donnera aux enfants de 7 à 14 ans des cours d'initiation à la peinture pendant dix samedis soit du 4 octobre au 6 décembre.

Les cours auront lieu aux locaux communautaires de St-Laurent. Les frais d'inscription sont de \$50 plus \$15 pour le matériel.

Pour renseignements et inscription, appelez Nicole Pouliot  
828-2891

## SEMAINE DE LA PREVENTION DES INCENDIES - 5 au 11 octobre

A cette occasion, nous vous invitons à suivre les conseils suivants:

- Vérifiez les batteries de votre (vos) détecteur(s) de fumée. Si vous n'en avez pas, il est grand temps de vous en procurer un ou d'en ajouter un autre si vous avez plus d'un étage.
- Attention aux feux de broussailles. Faites brûler les feuilles mortes dans des contenants.
- Faites ramoner vos cheminées.

Des feuillets sur la prévention des incendies seront distribués à tous les résidents. Si vous désirez des renseignements ou des conseils, téléphonez à notre chef pompier:

Richard Emond  
828-9496

## CEUILLETTE DES MONSTRES

La ceuillette des "grosses vidanges" aura lieu le 30 octobre prochain. Profitez-en pour nettoyer vos cours et les sous-sols.

---